

Nice le 21 Juin 2019

Monsieur le Commissaire enquêteur,

2 simples questions cette fois-ci :

1/ Pourquoi la **prolongation de l'enquête publique** ne figure t-elle pas dans les documents en ligne de la Préfecture ?

2/ Serait-il possible d'avoir une explication sur le signalement du 27/05 de la **société Technipipe à propos de la canalisation de Total de Transethylène ?**

Effet synergique des dangers ?

A été oubliée dans l'étude de danger ?

Engendre d'élargir la zone ?

Bien Cordialement,

Nicole Santacreu
nicole.santacreu@yahoo.fr